

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Exercer l'activité d'agent de sécurité renforcé armé en armes de catégorie D (donnant aptitude à la délivrance de la carte professionnelle d'agent de sécurité armé en catégorie D)			
<p>A1 – Se préparer pour ses missions d'interventions armées</p> <p>L'agent de sécurité renforcé armé, se prépare à opérer sa mission, armé en armes de catégorie D, comprend et respecte le cadre juridique et la réglementation spécifique pour faire face à toute situation, avec ou sans arme.</p> <p>→ Pour agir immédiatement ; en usant, le cas échéant, d'une arme de catégorie D, dans ses fonctions d'agent armé, en respectant la réglementation, notamment celle de l'usage des armes de catégorie D & B.</p>	<p>UV1 : Préparer ses missions armées en arme de catégorie D en particulier sur le plan légal et réglementaire</p> <p>. C1.1 : Respecter et/ou faire respecter le cadre juridique d'usage des armes de catégorie B et D pour acquérir, détenir, transporter, et éventuellement faire usage de ses armes dans le respect des consignes et textes réglementaires.</p> <p>C 1.2 : Identifier et appliquer la réglementation spécifique à l'acquisition, à la détention, au transport et à l'usage de l'armement pour chaque catégorie d'armes (B et D) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévues au code de sécurité intérieure, - Prévues au code pénal et code de procédure pénale, . Conformes au code de déontologie . Et prévues par les autres dispositions particulières à la fonction <p>C 1.3 : Mesurer la gravité et les conséquences des sanctions applicables en cas de non-respect des dispositions réglementaires</p>	<p>Évaluation certificative finale</p> <p>1/ Par la justification de ses actes lors des scénarios quels que soient les situations proposées (cf. grilles d'évaluation certificatives)</p> <p>2/ Et par questionnaire à choix multiple (QCM) de 30 questions contextualisées</p> <p>Référence du QCM : ASRA (B&D) UV1 et UV2</p> <p>10/20 ≥ note < 14/20 : Le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note ≥ 14/20 : Unité de valeur acquise</p> <p>Durée totale du test : 30 min</p> <p>Temps par question : 45s</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les actes et les gestes sont justifiés par la réglementation, en particulier les points essentiels (légitime défense, état de nécessité, art 73 du CPP, décrets d'application...) et l'application de la réglementation au contexte • Les fonctions des différentes catégories d'armes et des autorisations administratives nécessaires pour les mettre à disposition des agents privés de sécurité sont clairement identifiées. • Les armes mentionnées à l'article R. 613-3 du CSI (acquisition, détention, transport et usage) sont identifiées avec précision.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C 1.4 : Comprendre et appliquer les autres cadres juridiques d'utilisation des armes (notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre) pour assurer une coordination et un continuum global de sécurité</p> <p>C 1.5 : Analyser les contextes spécifiques liées à l'armement : travail en binôme, neutralité, positionnement avec les agents non-armés, relations avec le public</p> <p>C 1.6 : Se préparer efficacement à effectuer une mission avec arme de catégorie D (et B), dans les conditions requises à l'exercice de sa mission d'agent armé (en catégorie D et B).</p> <p><u>Compétences transversales :</u> . Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les principes déontologiques sont repérés et appliqués, avec le respect du secret professionnel • Les contextes sont analysés avec complétude et pertinence. • La phase de préparation atteste d'une méthodologie rigoureuse, efficace et exhaustive.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2 – Prise de consigne et des protocoles techniques liés à l'armement.</p> <p>L'agent de sécurité renforcé armé prend connaissance, et comprend pour les appliquer, les consignes liées aux caractéristiques techniques de fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégories D</p> <p>➔ Pour démontrer sa capacité à opérer efficacement, dans le cadre réglementaire et en toute sécurité.</p>	<p>UV2 : Application scrupuleuse des consignes sur les caractéristiques techniques et des règles de sécurité liées aux armes de catégorie D</p> <p>C 2.1 : Applique les procédures concernant les caractéristiques techniques des armes et leurs règles d'entretien</p> <p>C 2.2 : Respecte les consignes concernant les différents modes de fonctionnement, les effets des armes et les règles générales de sécurité et d'utilisation d'une arme</p> <p>C 2.3 : Tient compte pour les appliquer des consignes d'utilisation des armes de protection de type aérosols (type et quantité, risques en fonction des emplois, effets tenant compte des conditions climatiques et des zones d'usage)</p> <p>C 2.4 : Met en œuvre les procédures réglementaires de stockage, de traçabilité, de transport d'armement de catégorie B et D</p> <p><u>Compétences transversales :</u></p> <p>. Mettre en œuvre le mode opératoire permettant de maintenir les conditions optimales de sécurité</p> <p>. Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes pour garantir le meilleur niveau d'information partagée au service de la sécurité des personnes et des biens.</p>	<p>Évaluation certificative</p> <p>1/ Sur la base d'un scénario final permettant d'attester que les connaissances techniques appliquées aux situations et contextes sont bien des compétences acquises qui sont mises en œuvre.</p> <p>Et</p> <p>2/ Par un questionnaire à choix multiple (QCM) de 30 questions contextualisées.</p> <p>Référence du QCM : ASRA (B&D) UV1 et UV2</p> <p>10/20 ≥ note < 14/20 : Le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note ≥ 14/20 : Unité de valeur acquise</p> <p>Durée totale du test : 30 min</p> <p>Temps par question : 45s</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques techniques des armes de catégorie B et D sont décrites et appliquées - Les protocoles liés à l'emploi en service des armes de catégorie D sont appliqués, y compris les armes de protection de type aérosols - Les caractéristiques techniques liées au fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégories B&D sont détaillées et appliquées.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3 – Assurer la prévention des personnes et des biens dans les situations pouvant nécessiter l'usage d'une arme de catégorie D sans l'utiliser.</p> <p>➔ Pour agir en prévention de manière graduée en évitant, chaque fois que nécessaire, l'usage de son arme.</p>	<p>UV 4a : Prévention d'une intervention armée</p> <p>C 3.1 : Prévient les situations à risque en analysant la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée : opérer la reconnaissance des lieux, identifier le contexte, repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs, pour agir en discrétion.</p> <p>C 3.2 : Effectuer, à mains nues, les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave).</p>	<p>Grille annexe UV3 et UV4b Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle Pour attester de la :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise graduée de la violence sans l'utilisation de l'arme (à mains nues) • Justification des comportements et des actes sur le plan légal et réglementaire. <p>Ce premier scénario nécessite que l'agent ne sorte pas son arme et règle la situation verbalement et à mains nues ; L'individu violent devra être entravé et protégé ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, avec mise au sol, contrôle au sol, entrave), à mains nues, qui sont employées sont adaptées et correctement réalisées. . Les protocoles sont mis en œuvre dans le respect de la réglementation . La vitesse et la qualité d'exécution du geste atteste d'un engagement physique dosé et d'un geste efficace. . Aucun comportement inapproprié mettant en danger la vie d'autrui, ou sa vie (sanctionné systématiquement par une note éliminatoire) n'a été repéré. . La justification des actes sur le plan légal et réglementaire est produite.

<p>A4 – Assurer la surveillance des personnes et des biens dans les situations courantes pouvant nécessiter l’usage d’une arme de catégorie D pour dissuader et repousser les contrevenants</p> <p>→ Pour agir de manière graduée en utilisant son arme de catégorie D de manière appropriée.</p> <p>et</p> <p>→ Pour démontrer sa capacité technique à faire face à toute situation, avec une arme de la catégorie D ; dans le respect des lois, règlements et consignes.</p>	<p>UV3 & 4b : Effectuer ses missions avec un armement de catégorie D</p> <p>. C 4.1 : Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec une matraque de type bâton de défense télescopique</p> <p>C 4.2 : Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec un tonfa</p> <p>C 4.3 : Pratiquer l’entrave seul ou avec plusieurs autres agents et avec plusieurs types d’entraves</p> <p>C 4.4 : Analyser le contexte et s’adapter aux différentes situations de violence rencontrées</p> <p>C 4.5 : Utiliser les générateurs d’aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D</p> <p><u>Compétences transversales :</u></p> <p>. Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité</p> <p>. Utiliser les technologies de l’information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes</p> <p>. Communiquer dans une logique de traçabilité de l’information et d’amélioration de service dans le domaine de la sécurité</p>	<p>Grille annexe UV3 et UV4b</p> <p>Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d’intervention professionnelle</p> <p>Pour attester de la :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise graduée de la violence avec moyens de force intermédiaire de catégorie D (Aérosol, bâton de défense télescopique, tonfa) <p>Ce second scénario nécessite que l’agent sorte son arme pour un usage uniquement dissuasif. L’individu en cas de violence devra être entravé et protégé ;</p> <p>Organisation : <i>Un circuit d’une durée de 15 minutes par candidat (équipé d’une tenue appropriée) est décliné en ateliers dont l’un se situe dans un local permettant la mise en situation de nuit pour l’utilisation des effets lumineux. Aux injonctions du formateur, il devra choisir et effectuer les bonnes techniques qui lui seront demandées au cours de sa progression au sein du parcours dynamique et pratique. Il devra les justifier sur le plan légal et réglementaire.</i></p> <p>La grille (Annexe UV3) comporte des critères dont une majorité de requis et certains critères rédhibitoires</p>	<p>Les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, avec mise au sol, contrôle au sol, entrave), à mains nues, et avec un aérosol, ou un bâton télescopique ou avec un tonfa qui sont employées sont adaptées et correctement réalisées.</p> <p>. Les protocoles sont mis en œuvre dans le respect de la réglementation</p> <p>. La vitesse et la qualité d’exécution du geste atteste d’un engagement physique dosé et d’un geste efficace.</p> <p>. Les opérations sont effectuées en sécurité pour lui-même et pour les autres (sanctionné systématiquement par une note éliminatoire).</p> <p>. Aucun comportement inapproprié mettant en danger la vie d’autrui, ou sa vie (sanctionné systématiquement par une note éliminatoire) n’a été repéré.</p> <p>. La justification des actes sur le plan légal et réglementaire est produite.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A5 - Utiliser une arme de catégorie D, en justifier l'usage dans les situations dégradées le nécessitant, de manière adaptée, et de manière graduée pour entraver et éventuellement secourir le ou les acteurs impliqués.</p> <p>➔ Pour agir et rendre compte de l'usage d'une arme de catégorie D dans l'exercice de ses fonctions en sécurité</p>	<p>UV4c : Pratiquer l'armement de catégorie D dans les situations dégradées le nécessitant</p> <p>C 5.1 : Appliquer et rendre compte des principes d'absolue nécessité et des conditions d'usage de la légitime défense, de l'état de nécessité, dans le cadre de l'autorisation du port d'armes de catégorie B et D</p> <p>C 5.2 : Travailler en binôme et en équipe</p> <p>C 5.3 : Mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention et avoir procédé auparavant à la dissuasion des assaillants pour éviter autant que possible le recours aux armements.</p> <p>C 5.4 : Mettre en œuvre les procédures d'alerte des forces de l'ordre et de secours</p> <p>C 5.5 : Mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interpositions adaptées)</p> <p>C 5.6 : Réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense</p>	<p>Cf. Grille annexe UV4</p> <p>Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle</p> <p>Pour attester de la :</p> <p>L'objectif de cette épreuve est de s'assurer et de valider les connaissances et compétences tactiques du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercer avec une arme de catégorie D, pour prévenir, dissuader et agir, le cas échéant - Utiliser son arme et gérer un incident dans le strict respect de la gradation de la force en binôme et en équipe. - Appliquer le cadre légal lors de son intervention et pour la rédaction de son compte rendu. <p>Organisation de la mise en situation : <i>Les candidats, en binôme, effectuent 2 rondes dynamiques, pratiques et scénarisés d'une durée de 15 min chacune.</i> <i>Chaque candidat est évalué, en tant qu'agent leader et en tant qu'agent contact.</i> Le formateur organise et présente 3 situations d'agressions simulées aux candidats. Avec une personne violente qui l'agresse avec une arme ou qui agresse autrui. La présence du public dans chaque scénario est obligatoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Le comportement adopté est dissuasif au cours de l'exercice. . La liaison permanente avec son binôme et sa hiérarchie est assurée avec efficacité et sécurité. . L'intervention est effectuée de manière graduée et adaptée face aux différentes situations rencontrées. . Les incidents sont gérés avec le recours aux armes (Catégorie D). . Les solutions objectives et réalistes sont recherchées et proposées. . L'arme est utilisée dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force . Les actions sont justifiées verbalement et par écrit en particulier pour ce qui est de la légitime défense et de l'état de nécessité.

	<p><u>Compétences transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité . Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes . Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité 	<p>Ce troisième scénario nécessite que l'agent sorte son arme et l'utilise avec vigueur ; L'individu violent et blessé, devra être repoussé mais pourra être entravé et secouru.</p> <p>A la fin de l'exercice l'apprenant devra établir un compte-rendu écrit et détaillé de l'événement afin de justifier ses actions.</p> <p>La grille (Annexe UV4) comporte plusieurs critères dont la majorité sont requis et certains critères rédhibitoires.</p>	
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--